

Réforme des retraites : l'autre solution

Point de vue dans LE MONDE / 14.06.10 / Article paru dans l'édition du 15.06.10

Après un mois de consultations en trompe-l'oeil, le gouvernement a remis sa copie aux syndicats et au patronat. Ce document d'orientation est précieux, car il renferme toutes les contre-vérités proférées et fausses solutions avancées depuis près de vingt ans. Choc démographique, catastrophe des régimes de retraite par répartition et travailler plus longtemps se mêlent dans un projet aussi mystificateur qu'inefficace.

Y a-t-il un choc démographique ? Oui, répond le document d'orientation. Non, a répondu à plusieurs reprises le Conseil d'orientation des retraites (COR) dont les conclusions sont sciemment travesties.

Ainsi, la France connaît un allongement de l'espérance de vie, heureuse nouvelle, et une fécondité qui la place juste au niveau du seuil de renouvellement des générations. Le COR a également établi, sans que cela soit contesté, que l'aggravation des déficits des comptes sociaux était essentiellement due à la crise financière et non pas à l'évolution démographique : en 2006, le déficit de l'ensemble du système de retraite était de 2,2 milliards d'euros ; en 2008, il atteignait 10,9 milliards et il devrait être de 32,2 milliards en 2010. La démographie n'exerce son influence qu'à moyen et long terme, et pas dans une accélération foudroyante en quelques mois.

N'y a-t-il qu'une seule solution ? Oui, répond le document d'orientation après avoir écarté sans examen les autres. Une fois ce coup de force perpétré, la réponse est assénée : « Répondre à un déséquilibre démographique par des solutions démographiques. » Elle vaut ce que vaut le diagnostic : erreur magistrale. Le gouvernement s'engage à « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage ». Or, obliger les salariés à travailler plus longtemps (recul de l'âge légal de la retraite, augmentation de la durée de cotisation, ou combinaison des deux) entraîne obligatoirement une baisse du niveau des pensions sans qu'il soit nécessaire de l'annoncer. Nous le savions depuis les réformes de 1993 et de 2003, nous sommes prévenus pour celle de 2010. Quand la situation économique reste et restera marquée par un chômage très élevé, l'engagement à « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage » est un faux-semblant : le travail forcé des seniors se substituera à l'emploi des jeunes en l'absence de création d'emplois en nombre suffisant, et ce surtout en accroissant la durée individuelle du travail.

Les uns travailleront plus. Les autres, jeunes, femmes, sans qualification, quinquas, erreront du chômage à la précarité dans un aller-retour incessant. Ce ne sont pas les vellétés de tenir compte de la pénibilité de ceux qui auront déjà été brisés par une longue vie de travail qui atténueront la violence du capitalisme néolibéral exigeant toujours plus de productivité et de rentabilité.

La promesse de créer « une contribution supplémentaire de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital sans restitution au titre du bouclier fiscal » sauvera-t-elle l'ensemble ? Rien n'est moins sûr. On nous annonce une contribution pouvant aller jusqu'à quelques milliards d'euros, alors que le gouvernement n'arrête pas d'apeurer la population avec des déficits de l'ordre de 100 milliards en 2050.

Ce sont des mesures d'une autre ampleur qu'il faut prendre pour développer notre système de retraite par répartition, notamment en réorientant les politiques économiques qui privilégient la finance au détriment de l'emploi, de la formation et des salaires et qui sont au cœur du financement des retraites : un million d'emplois en plus, c'est déjà 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Il y a aussi des marges d'action importantes en favorisant un plus fort taux d'emploi des femmes, la France se situant au 15e rang de l'Union européenne. La répartition des revenus dans notre pays a, depuis un quart de siècle, tourné à l'avantage décisif des actionnaires et des très hauts salariés managers. Une simple application du taux de cotisation patronale aux dividendes distribués comblerait immédiatement tout le déficit actuel de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

L'argument éculé de la perte de compétitivité est ici fallacieux, puisqu'il s'agirait de n'amputer que les dividendes nets reçus par les actionnaires et non les capacités d'investissement des entreprises, et parce que cela ne renchérirait pas les coûts de production. La retraite à 60 ans à taux plein peut être garantie à tous les salariés si de tels choix politiques sont faits aujourd'hui.

Pour couronner le tout, le document d'orientation se prononce en faveur d'une réforme systémique prochaine pour aller vers un système « par points » ou « par comptes notionnels ». Là aussi, le gouvernement piétine les conclusions du rapport du COR de janvier qui a montré le risque d'individualisation exacerbée d'une telle réforme et, ce qui n'est pas le moins savoureux, l'incapacité de tels systèmes à surmonter un choc démographique ou économique.

Deux conclusions s'imposent donc. Primo, la crise financière surdétermine la frénésie avec laquelle tous les gouvernements du monde s'acharnent à imposer des plans d'austérité dont les salariés et les retraités font aujourd'hui les frais, tandis que les tenants de la finance se refont une santé sur le compte des budgets publics ou grâce aux garanties accordées par les États.

Secundo, la volonté de faire travailler toujours davantage manifeste le refus de reconsidérer la place du travail dans notre société, le refus aussi d'apprécier l'immense contribution des personnes retraitées, en termes de lien social et de création de services utiles à la société. Bref, l'obstination à promouvoir une société engagée dans un cycle productiviste sans fin.

Notre détermination à faire échec au projet du gouvernement est donc intacte : à l'opposé de la valeur pour l'actionnaire et du « travailler plus pour vivre moins », organisons une juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, le partage du travail et une redéfinition des finalités de l'activité économique.

Jean-Marie Harribey, Attac ;

Willy Pelletier, Fondation Copernic ;

Gérard Filoche, inspecteur du travail ;

Christiane Marty, féministe ;

Christophe Delecourt, CGT-Finances ;

Didier Horus, FSU ;

Pierre Khalifa, Solidaires ;

Olivier Besancenot, NPA ;

Martine Billard, PG ;

Marie-George Buffet, PCF ;

Razzy Hammadi, PS ;

Alain Lipietz, Les Verts.